

ARAB TUNISIAN LEASE



Société Anonyme au capital de 32 500 000 dinars
divisé en 32 500 000 actions de nominal 1 dinar
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène
Identifiant Unique : 0492439N
Tél : 70 135 000 – Fax : 71 767 300

L'ATL est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 15/10/2024

Note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » de 40 000 000 de Dinars
Emis par Appel Public à l'Épargne

Prix d'émission : 100 Dinars

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	9,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission a reçu la note provisoire «BBB+ (EXP)(tun)»* par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18/06/2025

Visa**№ 25 / 1157**.....du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2025 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M. Faker MTIMET, Directeur du contrôle de gestion de l'ATL
ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082– Mahragène
Tél : 70 135 088 – Fax: 71 767 300

Intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration de la note d'opération



Arab Financial Consultants AFC
Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2-Tunis
Téléphone : (+216) 70 020 260 - Fax : (+216) 71 193 523

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « ATL 2025 » enregistré auprès du CMF en date du**07 JUL, 2025**..... sous le n°.....**25 / 003**..... des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2025 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2025.

La présente note d'opération et le document de référence « ATL 2025 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse – Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2-Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2025 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2025.

Juillet 2025

*Une notation définitive par l'agence Fitch Ratings sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur son site internet : www.fitchratings.com



SOMMAIRE

FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2025-1 »	2
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION.....	3
1.1. RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION	3
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION	3
1.3. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION.....	3
1.4. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	4
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	5
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	5
2.1.1. Décisions à l'origine de l'émission	5
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	5
2.1.3. Période de souscription et de versement	5
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	6
2.1.5. But de l'émission	6
2.2. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS.....	6
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	6
2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement	6
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	6
2.2.4. Date de règlement	6
2.2.5. Taux d'intérêt.....	7
2.2.6. Intérêts.....	7
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	7
2.2.8. Prix de remboursement	7
2.2.9. Paiement	8
2.2.10. Taux de rendement actuariel.....	8
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt	8
2.2.12. Garantie	8
2.2.13. Notation de l'emprunt	8
2.2.14. Notation de la société.....	9
2.2.15. Mode de placement	9
2.2.16. Organisation de la représentation des porteurs des obligations.....	9
2.2.17. Fiscalité des titres	9
2.3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	9
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations	9
2.3.2. Marché des titres	10
2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING.....	10
2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige.....	10
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	10
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	11

FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2025-1 »

L'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » est émis pour un montant 40 millions de dinars, divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

- **Dénomination de l'emprunt :** «ATL 2025-1».
- **Montant :** 40 millions de dinars.
- **Nominal :** 100 dinars par obligation.
- **Nombre d'obligations à émettre :** 400 000 obligations.
- **Forme des obligations :** nominative.
- **Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Date de jouissance en intérêts :** le **29/08/2025**
- **Taux d'intérêt :** 9,65%
- **Durée :** 5 ans
- **Amortissement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

- **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **22/07/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **29/08/2025**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22/07/2025** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2-Tunis et de la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. notation de l'emprunt page 8).

- **Notation de l'emprunt :**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **18/06/2025**, une notation provisoire à long terme « **BBB+ (EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire « ATL 2025-1 ».

Une notation définitive du présent emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur son site internet : www.fitchratings.com

Chapitre 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1. Responsable de la note d'opération

M. Zouheir TAMBOURA

Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease

1.2. Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à altérer la portée. »

M. Zouheir TAMBOURA
Le Directeur Général
Arab Tunisian Lease



1.3. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration de la note d'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

M. Mehdi DHIFALLAH
Le Directeur Général
Arab Financial Consultants



1.4. Responsable de l'information

M. Faker MTIMET

Directeur du contrôle de gestion de l'ATL

Tel : 70 135 088 – Fax : 71 767 300

La notice légale est publiée au JORT N° 105 du 15/07/2025



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **23/04/2025** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/05/2025** a décidé d'émettre un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de **40 millions de dinars** selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	9,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

▪ Montant

L'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » est d'un montant de 40 millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2025-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

▪ Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 40 millions de dinars.

Les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 362 950 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 25 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 9 817,5 DT¹, les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 31 623 DT² et les frais divers 2 380 DT, soit un total de frais approximatif de 431 770,5 DT et un produit net de l'emprunt de 39 568 229,5 DT³.

En DT	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut ³	40 000 000,0	100,000
Frais globaux ³	431 770,5	1,079
Produit net	39 568 229,5	98,921

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **22/07/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **29/08/2025**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. notation de l'emprunt page 8).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

¹ L'estimation de Ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt obligataire interviendront au troisième trimestre 2025.

² Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit pour un montant collecté de 40 MDT.

³ Les produits brut et net de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 40 MDT et sont donnés à titre indicatif. Le montant de ces produits et frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

En cas de non placement intégral de l'émission au **29/08/2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22/07/2025** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2-Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

2.1.5. But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2025 des mises en force qui s'élèvent à 420 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90,3 millions de dinars par des emprunts obligataires, 38,7 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2025-1 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Nominative.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/08/2025** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/08/2025**.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt « **ATL 2025-1** » seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **9,65%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **29 août** de chaque année.

La première échéance est prévue pour le **29/08/2026**.

La dernière échéance est prévue pour le **29/08/2030**.

Si l'emprunt était souscrit dans sa globalité (40 000 000 DT) au taux fixe de 9,65%, le montant total des intérêts serait de **11 580 000 Dinars**.

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/08/2030**.

On suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 40 000 000 DT.

▪ Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe de 9,65%

(En DT)

Année	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2025	40 000 000				
2026		8 000 000	32 000 000	3 860 000	11 860 000
2027		8 000 000	24 000 000	3 088 000	11 088 000
2028		8 000 000	16 000 000	2 316 000	10 316 000
2029		8 000 000	8 000 000	1 544 000	9 544 000
2030		8 000 000	0	772 000	8 772 000
Total		40 000 000		11 580 000	51 580 000

▪ Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe de 9,65%

(En DT)

Année	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2025	100				
2026		20	80	9,650	29,650
2027		20	60	7,720	27,720
2028		20	40	5,790	25,790
2029		20	20	3,860	23,860
2030		20	0	1,930	21,930
Total		100		28,950	128,950

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 40 millions de dinars.

L'ATL s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 40 millions de dinars.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **29 août** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **29/08/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10. Taux de rendement actuariel

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de **9,65%**.

2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

▪ Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

▪ Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations du présent emprunt.

▪ Duration de l'emprunt

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T t \times F_t / (1+i)^t}{\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t}$$

Avec :

- T est le nombre de périodes
- F_t est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt de la période

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,670 années**.

2.2.12. Garantie

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

2.2.13. Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **18/06/2025** une notation provisoire à long terme « **BBB+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2025-1** ».

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note «**BBB+ (tun)**» indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse AFC en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

2.2.14. Notation de la société

Le 15/10/2024, Fitch Ratings a confirmé la notation de la société Arab Tunisian Lease (ATL) :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.2.15. Mode de placement

L'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, AFC intermédiaire en bourse, sis Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2-Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

2.2.16. Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.17. Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2025-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrites.

2.3.2. Marché des titres

Au 31/12/2024, Il existe 9 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 13 lignes de cotation.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « **ATL 2025-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2025-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Bulletins de souscription

Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 32 500 000 dinars divisé en 32 500 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène

Identifiant unique : 0492439N

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

L'ATL est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 15/10/2024

Emprunt Obligataire « ATL 2025-1 »

40 000 000 de dinars

Emis par Appel Public à l'Épargne

Selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	9,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission a reçu la note provisoire « BBB+ (EXP)(tun) » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18/06/2025

Décision de l'AGO du 23/04/2025

Délibération du Conseil d'Administration du 27/05/2025

Visa du Conseil du Marché Financier N° **25 / 1157** du **07 JUL 2025**

Notice Légale publiée au JORT n° 105 du 15/07/2025

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr			
Nationalité :		Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N°		Délivrée le: / / à	
Profession/activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même			
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de: <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente. 			
Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Personne morale :	
Nom & prénom :		Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		Identifiant unique	
N°		N° du Matricule Fiscal	
Profession / activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél :	

Déclare(ons) souscrire (2) à :

○ Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » à taux fixe de 9,65% ; durée 5 ans ;

au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/08/2025** seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le **29 août** de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du **29/08/2025** et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2025 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse(ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

○ Obligations à taux fixe de **9,65%** ; durée 5 ans ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) en (1) gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (4)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Indiquer le nom du dépositaire
- 4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »



Arab Tunisian Lease

Société Anonyme au capital de 32 500 000 dinars divisé en 32 500 000 actions de nominal 1 dinar

Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène

Identifiant unique : 0492439N

Objet social : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

L'ATL est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 15/10/2024

Emprunt Obligataire « ATL 2025-1 »

40 000 000 de dinars

Emis par Appel Public à l'Épargne

Selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	9,65%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission a reçu la note provisoire « BBB+ (EXP)(tun) » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18/06/2025

Décision de l'AGO du 23/04/2025

Délibération du Conseil d'Administration du 27/05/2025

Visa du Conseil du Marché Financier N° 25 / 1157 du 07 JUL 2025

Notice Légale publiée au JORT n° 105 du 15/07/2025

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
Nationalité :		Délivrée le: / / à	
Profession/activité :		Code postal : Pays : Tél :	
Adresse :		Code postal : Pays : Tél :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même			
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:			
<input type="checkbox"/> Tuteur			
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.			
Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Personne morale :	
Nom & prénom :		Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		Identifiant unique	
N° Délivrée le: à		N° du Matricule Fiscal	
Profession / activité :			
Adresse : Code postal : Pays : Tél :			

Déclare(ons) souscrire (2) à :

○ Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » à taux fixe de 9,65% ; durée 5 ans ;

au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 29/08/2025 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le 29 août de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 29/08/2025 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « ATL 2025 » et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt obligataire « ATL 2025-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse(ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° Tiré sur Agence

Par virement n° effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

○ Obligations à taux fixe de 9,65% ; durée 5 ans ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) en (1) gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (4)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Indiquer le nom du dépositaire
- 4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

